

**TERMES DE REFERENCE**

**LOCATION DE GROUPE ELECTROGENES ET INSTALLATION ELECTRIQUE
POUR LE SALON ITM 2026****CONTEXTE**

Dans le cadre de l'organisation de l'**International Tourism Fair Madagascar (ITM) 2026**, qui se tiendra du **11 au 14 juin au CCI Ivato**, l'Office National du Tourisme de Madagascar (**ONTM**), dans la poursuite de son engagement dans la promotion du tourisme national et international, fait appel aux prestataires d'installations électriques extérieurs et de location de groupes électrogènes.

PRESTATIONS ATTENDUES ET LIVRABLES

LOT 1 : GROUPE ELECTROGENE			
Désignation	Unité	Quantité	Fréq (en jr)
<u>ZONE 1</u>			
Groupe électrogène avec carburant 100KVA	U	2	5
<u>ZONE 2</u>			
Groupe électrogène avec carburant 50KVA	U	1	5
Groupe électrogène avec carburant 40KVA	U	1	5
<u>ZONE 3</u>			
Groupe électrogène avec carburant 50KVA	U	1	5
Groupe électrogène avec carburant 40KVA	U	1	5
<u>ZONE 4</u>			
Groupe électrogène avec carburant 40KVA	U	1	5
Groupe électrogène avec carburant 30KVA	U	1	5
<u>ZONE 5</u>			
Groupe électrogène avec carburant 100KVA	U	1	5
Groupe électrogène avec carburant 50KVA	U	1	5

Plan d'installation groupes électrogènes par zone



LOT 2 : INSTALLATION ELECTRIQUE			
Emplacement	Source	Structure	Nbre prises
Gestion de billet & tombola Iles Vanille Professionnel	1 Source d'électricité avec prise 220 V + Spot pour éclairage global	3x3	2
		10X30	8
			79
Prestige + Chariot d'animation Partenaire Ferme	1 Source d'électricité avec prise 220 V	Espace Nu	20
		6X6	26
		Cabanon avec projecteur	1
Village Madagascar + Chariot d'animation	1 Source d'électricité avec prise 220 V + Spot	6x3	9
		3X3	56
Biolojika - Formation - Connexe	1 Source d'électricité avec prise 220 V + Spot	3X3	40
		3X3	9
		3X3	63
Outdoor + charitos animation	1 Source d'électricité avec prise 220 V + spot	Espace Nu	17
Village ITM - IHM	1 Source d'électricité avec prise 220 V + Spot	6x6	1
		6x3	6
		3X3	11
		3X3	13
		3X3	11
		3X3	18
		3X3	6
		3X3	13
		6x3	1
		3X3	12
		3X3	11
		3X3	11
3X3	11		

		3X3	15
--	--	-----	----

A NOTER :

- Les techniciens du prestataire doivent être présents en permanence sur le site à compter de l’installation ;
- Les installations ne devront présenter aucun risque tant pour les visiteurs que les exposants ou le staff ;
- Les installations ne devront pas déranger la fluidité de la circulation ou quelconque déplacement sur chaque stand et sur le site même ;
- Toutes les installations devront être bien sécurisées et conformes aux normes requises en matière d’installations électriques. Aucun bricolage ne sera accepté.

L’ONTM se réserve le droit de demander au prestataire de retirer les matériels ou installations ne respectant pas les normes requises.

DATE DE LA PRESTATION

ITM 2026	Fin d’installation : 10 juin 2026
	Désinstallation : à partir du 15 juin 2026

CRITERE D’ELIGIBILITE

Sont éligibles à la prestation toutes agences de sonorisation événementielle ou autres ayant une expertise avérée dans les domaines concernés.

DOCUMENTS DE SOUMISSION

Les prestataires intéressés sont invités à se manifester au plus tard le **vendredi 08 mai 2026 à 17h00**, en transmettant par courrier électronique à procurement@ontm.mg en copie à coordo.itm@ontm.mg et assist.procurement@ontm.mg les dossiers demandés dans l’AMI en rajout de :

- Fiche technique des matériels ;
- CV des techniciens ;
- Offre financière